

LE SERVICE DES DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

UNE JEUNESSE CENTENAIRE

Le Canada, ce n'est pas un secret, est fortement tributaire du commerce extérieur puisque les exportations représentent près de 30 p. 100 de son produit intérieur brut. Le Service des délégués commerciaux (SDC), qui célèbre son centenaire cette année, est l'un des meilleurs atouts dont le Canada dispose pour aider ses exportateurs à vendre leurs produits dans tous les coins du monde.

En 1911, le Service comptait 21 délégués commerciaux affectés dans 16 pays. En 1922, il y avait 24 délégués commerciaux, et 34 neuf ans plus tard. Aujourd'hui, le Service compte près de 600 Canadiens en poste au Canada et à l'étranger, et 350 employés recrutés sur place dans les bureaux du Canada à l'étranger.

Sur le plan commercial, les difficultés étaient aussi grandes au tournant du siècle qu'elles le sont aujourd'hui. Les exportateurs doivent maintenant composer avec les contingents, les subventions, les taux de change, les accords commerciaux multilatéraux et l'évolution constante des marchés. En 1894, la plupart des problèmes étaient reliés au transport. La difficulté était de faire parvenir la marchandise à bon port, en bon état et à temps.

M. John Larke a été notre premier délégué commercial professionnel. Dans le cadre de son affectation en Australie en 1894, M. Larke voulait simplement favoriser l'exportation des produits canadiens; ses successeurs s'occupent aussi de promouvoir les services, notamment le transfert de technologie au délégués commerciaux est resté contribuer à la croissance économique entreprises à soutenir la concurrence.

En ce premier centenaire, l'aveni d'une série pan-canadienne de r le thème «À l'aube du deuxième parrainées par le ministère des A

Commerce international (MAECI) et par les centres d'études en administration internationale (CEAI) des universités canadiennes, examineront par exemple les effets de la mondialisation sur les petites et les moyennes entreprises, le futur rôle des foires et des missions commerciales et la conséquence, pour les délégués commerciaux, des nouvelles initiatives en matière d'information commerciale et de renseignements sur les marchés.

Les idées émises aux consultations régionales seront examinées lors d'une conférence nationale qui se tiendra à Toronto, le 3 octobre, juste avant la 51e Assemblée annuelle de l'Association des exportateurs canadiens. La conférence d'une journée, qui se tiendra à l'hôtel The Inn on the Park, est ouverte à toutes les personnes intéressées par le SDC; elle rassemblera des représentants des milieux d'affaires, des cercles universitaires et des médias canadiens ainsi que des délégués commerciaux en poste et à la retraite. La conférence examinera les tendances et questions qui attendent le SDC au début de son deuxième siècle d'activité, et comprendra un déjeuner spécial avec le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren.

À l'aube de son deuxième siècle d'existence, le Service des délégués commerciaux est plus que jamais déterminé à répondre aux besoins des exportateurs canadiens. Il continue de s'adapter, de s'améliorer et de faire ce qu'il fait le mieux, soit aider les sociétés canadiennes à se tailler une place sur les marchés du monde.

Pour de plus amples renseignements concernant la Conférence nationale de Toronto sur le Service des délégués commerciaux, veuillez communiquer avec l'InfoCentre du MAECI au 1-800-267-8376.

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

Grâce à son vaste réseau de hauts-commissariats, d'ambassades et de consulats à l'étranger, de centres de commerce international implantés au Canada et de directions sectorielles et géographiques à Ottawa, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) offre aux exportateurs canadiens une gamme complète de programmes et de services d'expansion du commerce. Parmi les programmes qui présentent un intérêt particulier pour les exportateurs, mentionnons :

